



Doc. 13944
25 janvier 2016

Les sanctions prises à l'encontre de parlementaires

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de recommandation, paragraphe 4.2.2, après le mot « territoires », insérer les mots suivants :

« , en vertu d'une décision de leur parlement et au nom de celui-ci, »

Déposé par:

ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
GERASHCHENKO Iryna, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC

1. 2016 - Première partie de session

